# MONOSOIR

THÉÂTRE Nathalie Penning avocate du diable P.36

**SCIENCES** Le don des langues s'éveille au berceau **P.24** 

**JEUX OLYMPIQUES** La neige fond à Sotchi mais ça n'inquiète pas le CIO P.26

**DANSE** Eun-Me Ahn, reine de la danse coréenne est à Liège. P.33



## Chaque jour, 200 automobilistes commettent un délit de fuite. Lâcheté pure?

es chiffres présentés mardi au tiplie. Sénat par la ministre de la Jusroulage se sont conclus par un délit de fuite de la part d'un

des automobilistes impliqués. Soit un peu plus de 213 cas par jour sur nos routes.

Comme on le lira ciauotidien de dessous, le phénomène a délits de fuite pris une telle ampleur en 2012 que le gouvernement vient de décider de durcir le sort réservé aux auteurs de ces délits de fuite. Désormais, filer à l'anglaise sans demander son reste quand on a provoqué un accident émargera à la catégorie des infractions les plus graves, celles qui entrent en lice pour la répression des récidives au même titre que la conduite avec 0,8 g d'alcool dans le sang ou à une vi-

tesse supérieure de 40 km/ heure à la limite autorisée. Bigre! Il faut dire que le phénomène prend des proportions inattendues. Si le nombre d'accidents est en baisse de 7% en Belgique, le nombre de délits de fuite progresse de 1,3 % et s'est étendue à 18 accidents mortels et 4.666 accidents causant des blessures.

Le plus étonnant, en réalité, c'est que amener vers la lâcheté et la déresponni les experts ni les gens de terrain, po- sabilisation dans notre société (lire ciliciers ou juges, n'ont de réponse uni- dessous). ■ verselle à la question de savoir pourquoi ce type de comportement se mul-

213

On pense évidemment prioritairetice Annemie Turtelboom ment au prix de plus en plus élevé des (Open VLD) laissent songeurs: assurances automobiles, singulièreen 2012, 78.000 accidents de ment des omniums, qui a toujours amené nombre d'automobilistes

à s'arranger de gré à gré sans passer par les compagnies d'assurance. Il y a évi-

demment aussi le fait C'est le nombre que, souvent, on peut provoquer des dégâts en toute discrétion. Ceux qui ont déjà retrouvé leur voiture avec une porte enfoncée ou un rétroviseur arraché savent de quoi l'on parle. D'autres chauf-

feurs préfèrent opter pour la solution la moins pire : se présenter le lendemain à jeun au commissariat pour un accident commis en état d'ébriété, ce qui permet d'échapper évidemment à la sanction liée à l'alcoolémie. Il y a les chauffeurs qui ne sont pas

en ordre de documents,

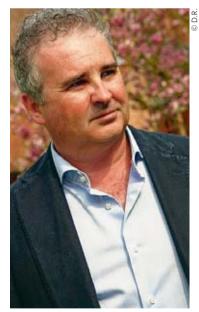
assurances, carte

grise... Il y a aussi

permis de conduire, 3 mois La durée de la déchéance de permis dès la première récidive

les gens qui paniquent tout simplement et ne savent plus trop quoi faire et dont la fuite est l'expression du malaise. Enfin, une explication plus philosophique pourrait nous

J.-F. Lws



78.000 C'est le nombre d'accidents avec délit de fuite en 2012

#### **Une dilution des** responsabilités

Les chiffres relatifs à l'augmentation des délits de fuite n'étonnent guère le psychologue Dimitri Haikin. « A toutes les époques, il y a toujours eu des gens qui fuyaient leurs responsabilités, affirme-t-il, mais j'ai le sentiment que ces phénomènes de fuite, d'évitement et de dilution de responsabilités au mépris d'autrui se rencontrent de plus en plus ».

Selon lui, ce phénomène de « déresponsabilité » agit à différents niveaux de la vie sociale. « On a un engagement vis-à-vis de quelqu'un, on a rendez-vous chez le dentiste par exemple, mais parce que notre ego nous indique qu'on n'a plus envie d'y aller, on n'y va pas, et on ne prévient pas, explique-t-il. Il y a quelque chose qui s'abîme dans le savoir-vivre ensemble à différents niveaux, et notamment au niveau du respect des engagements. C'est ce que j'appelle le tout à l'ego au mépris des conséquences sur autrui : "Ce n'est pas très grave, il y a quelqu'un d'autre qui va arranger le problème à ma place". Le constat relatif à l'augmentation des délits de fuite me semble refléter ces aspectslà de l'évolution de cette civilisation fort égocentrique. »

C'est dû à quoi ? À la base, selon Dimitri Haikin, il y a un manque d'éducation à la conscience d'autrui. On aurait trop développé la conscience de soi, au détriment de la conscience de l'autre. « Et puis évidemment, enchaîne-t-il, quand on voit ses parents développer des comportements qui sont de l'ordre de la fuite plutôt que du "faire face", on aura tendance à reproduire la même chose. On va tenter d'éviter les problèmes... »

WILLIAM BOURTON

### LE DURCISSEMENT DE LA LOI

#### Le délit de fuite assimilé aux infractions les plus graves au 1er juin

Voici quelques jours, la Chambre a voté une modification de loi voulue par le secrétaire d'Etat à la Mobilité Melchior Wathelet (CDH). Son but était d'alourdir les sanctions pour les récidivistes de la route. Elle devrait entrer en vigueur le 1er juin. Dès la première récidive, il y aura 3 mois de déchéance du permis de conduire et obligation de passer les examens théorique, pratique, médical et psychologique. La suspension passe ensuite à 6, 9, 18 mois selon le nombre de récidives. L'autre nouveauté, c'est que le délit de fuite intègre le cercle des infractions graves entrant en ligne de compte pour la récidive : conduite sous influence de drogues et d'alcool, excès de vitesse graves, conduite sans permis, usage d'un détecteur de radar, refus d'obtempérer, incitation à la conduite agressive, demi-tour, contresens ou marche arrière sur autoroute, franchir un passage à niveau fermé...